

- NOTE AUX RÉDACTIONS -

[INFO TRAVAUX]

Travaux de réfection de la couche de roulement sur la RD 105 à Feignies

À compter du vendredi 29 novembre 2019 et pour une durée de 10 jours (sous réserve de conditions climatiques favorables), le Département du Nord réalisera des travaux de réfection de la couche de roulement sur la RD 105 (rue Jean Jaurès) à Feignies, sur la section comprise entre l'intersection avec la rue Pasteur et le carrefour à proximité du garage Deneaux.

Ces travaux permettront de renforcer la sécurité des usagers et d'assurer la pérennité de la chaussée.

Organisation des travaux

Les travaux seront réalisés sous route barrée. Une déviation sera mise en place

- dans le sens Feignies vers Maubeuge :

Depuis l'intersection entre la RD 105 (rue Jean Jaurès) et la RD 405 (rue Louise Parée) à Feignies, suivre la RD 405 en direction de Neuf-Mesnil, Hautmont. Au giratoire de la Croix-Mesnil (Garage Renault SAFDA) à Feignies, prendre à gauche sur la RD 649 (route de Valenciennes à Feignies) en direction de Maubeuge. Au giratoire de l'As de Trèfle, poursuivre sur la RN 49 en direction de Maubeuge Centre (route de Valenciennes à Feignies puis avenue Jean Jaurès à Maubeuge). Aux feux tricolores à l'intersection entre la RN 49 et la RD 136 (avenue Jean Jaurès / rue de Mairieux à Maubeuge), tourner à gauche sur la RD 136 (rue de Mairieux).

- dans le sens Maubeuge vers Feignies :

À partir de l'intersection entre la RD 105 et la RD 136 (route de Feignies / rue de Mairieux à Maubeuge), prendre à gauche puis suivre la déviation précédemment décrite dans le sens inverse.

Une fermeture de la voie adjacente sera mise en place en fonction de l'avancement des travaux, dont la RD 136 en venant de Mairieux (Fort de Leveau).

L'accès aux riverains sera autorisé suivant l'avancement des travaux.

Montant des travaux

Le montant des travaux, qui s'élève à 168 000 euros, est entièrement financé par le Département du Nord.

Mise en place d'une clause d'insertion

Les entreprises chargées de la réalisation des travaux se sont engagées à employer des personnes éloignées de l'emploi dans un parcours d'insertion pour un total de 31 heures.

